

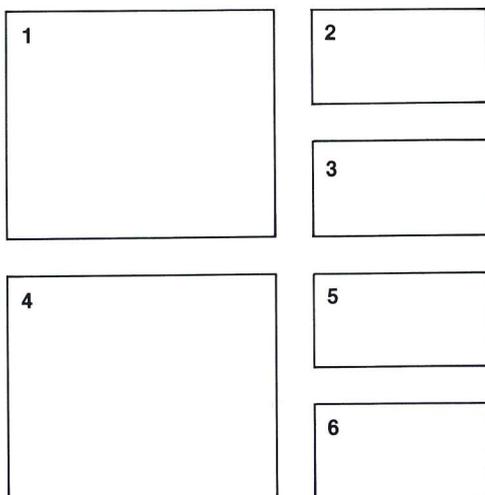
Tuiles anciennes du Pays de Vaud

Lausanne: dominante rouge



Lavaux-La Côte: dominante jaune





Légende de la page précédente

- 1 Vue aérienne partielle de la Cité à Lausanne. La maison Porta, restaurée en 1977, composée de 75 % de tuiles neuves rouges, s'intègre heureusement aux tuiles rouges avoisinantes.
- 2 Gros plan du bâtiment cité au N° 1. Les tuiles rouges neuves sont très bien mélangées aux tuiles anciennes. Il subsiste malheureusement quelques tuiles jaunes provenant d'une autre région.
- 3 Le collège de la Mercerie à Lausanne est situé au sud de la Cité. Au premier plan, nous distinguons une partie de la toiture en cours de réfection, dont la couverture est composée de 25 % de tuiles anciennes et 75 % de tuiles neuves rouges.
 Au second plan, toiture existante.
 Dans ces deux cas, les tuiles à découpe arrondie et de couleur noire ont été éliminées.
- 4 Vue d'ensemble des toitures de St-Saphorin (Lavaux) où une réalisation récente côtoie quelques malheureuses interventions anciennes:
 - a) à gauche, tuiles brun-noir vieilles à découpe arrondie;
 - b) au centre, toiture mouchetée de tuiles vieilles et de tuiles rouges naturelles;
 - c) derrière la toiture mouchetée, réfection récente d'une toiture composée exclusivement de tuiles neuves s'intégrant parfaitement aux autres toitures traditionnelles.
- 5 Détail du bâtiment (4c) dont la toiture est composée de tuiles neuves jaunes nuancées à découpe tronquée (découpe traditionnelle de la région) avec pièces spéciales de même couleur.
- 6 Autre exemple de toiture à Lonay. Cette toiture est intégralement couverte de tuiles neuves jaunes nuancées à découpe pointue et pièces spéciales de même couleur.

Tuiles anciennes du Pays de Vaud

par Denis Weidmann et Charles Matile
de la section Monuments historiques de l'Etat de Vaud

Introduction

En matière de bâtiments anciens, bien des problèmes se posent aux propriétaires et aux pouvoirs publics, quand il s'agit de rénover, de restaurer ou simplement entretenir les constructions. S'il est souvent aisé de trouver des solutions pour les façades ou les intérieurs, il apparaît que les choses sont beaucoup plus confuses en ce qui concerne les toitures. L'importance visuelle des toits, dans un ensemble de constructions traditionnelles, justifie qu'on en prenne un soin au moins aussi grand que des façades.

L'analyse de la situation actuelle passe par l'étude du matériau de base, la tuile, dont nous esquissons ci-dessous l'histoire dans la région lémanique.

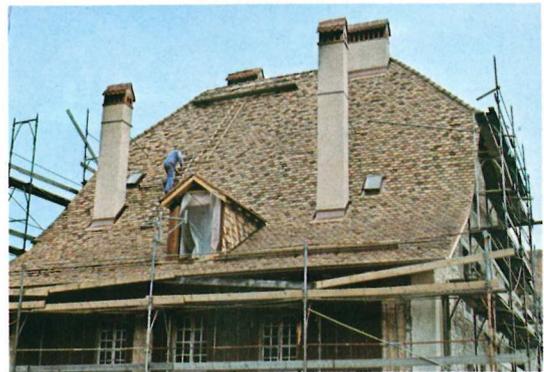


Quartier des Escaliers-du-Marché à Lausanne. Les dominantes rouges de la région lausannoise sont encore bien perceptibles malgré la contamination due aux éléments engobés bruns-noirs. Au premier plan, une restauration typique des années «50» basée sur un mélange de tuiles engobées à forts contrastes qui, malheureusement, ne s'est pas patiné et a gardé son éclat de neuf. Quatre toitures plus bas, restauration d'une toiture composée de 95% de tuiles neuves modernes, rouges, s'adaptant parfaitement à la couleur dominante de la région.



Fig. 1. La foire de Bex au XVIII^e siècle. L'aquarelliste, qui montre un grand souci du détail, représente des toitures et façades aux couleurs plus claires et plus homogènes qu'elles le sont aujourd'hui (Musée du Vieux-Bex).

Cure de Corsier-sur-Vevey. A l'occasion d'une réfection complète de la toiture, une majorité de tuiles modernes claires (brun clair) a été introduite, permettant ainsi un rapprochement plus substantiel de cette toiture des couvertures traditionnelles du village. Il aurait sans doute été possible d'éliminer plus radicalement les éléments trop patinés.



Une toiture à Lonay-sur-Morges. Au cours d'entretiens successifs, la tuile claire locale est progressivement remplacée par les formes récentes, qui présentent au moins 4 sortes de colorations ou d'engobages, tous trop rouges ou trop foncés. L'effet visuel résultant de cette adjonction d'éléments hétéroclites se caractérise sous forme de bandes de tuiles verticales rompant l'unité originale de cette toiture.

Maison Porta à Lausanne. De même que pour la cure de Corsier, une majorité de tuiles modernes (rouge) a été mise en place, complétée par des tuiles de récupération brossées, ceci afin d'atténuer la différence d'aspect entre les tuiles modernes et anciennes.



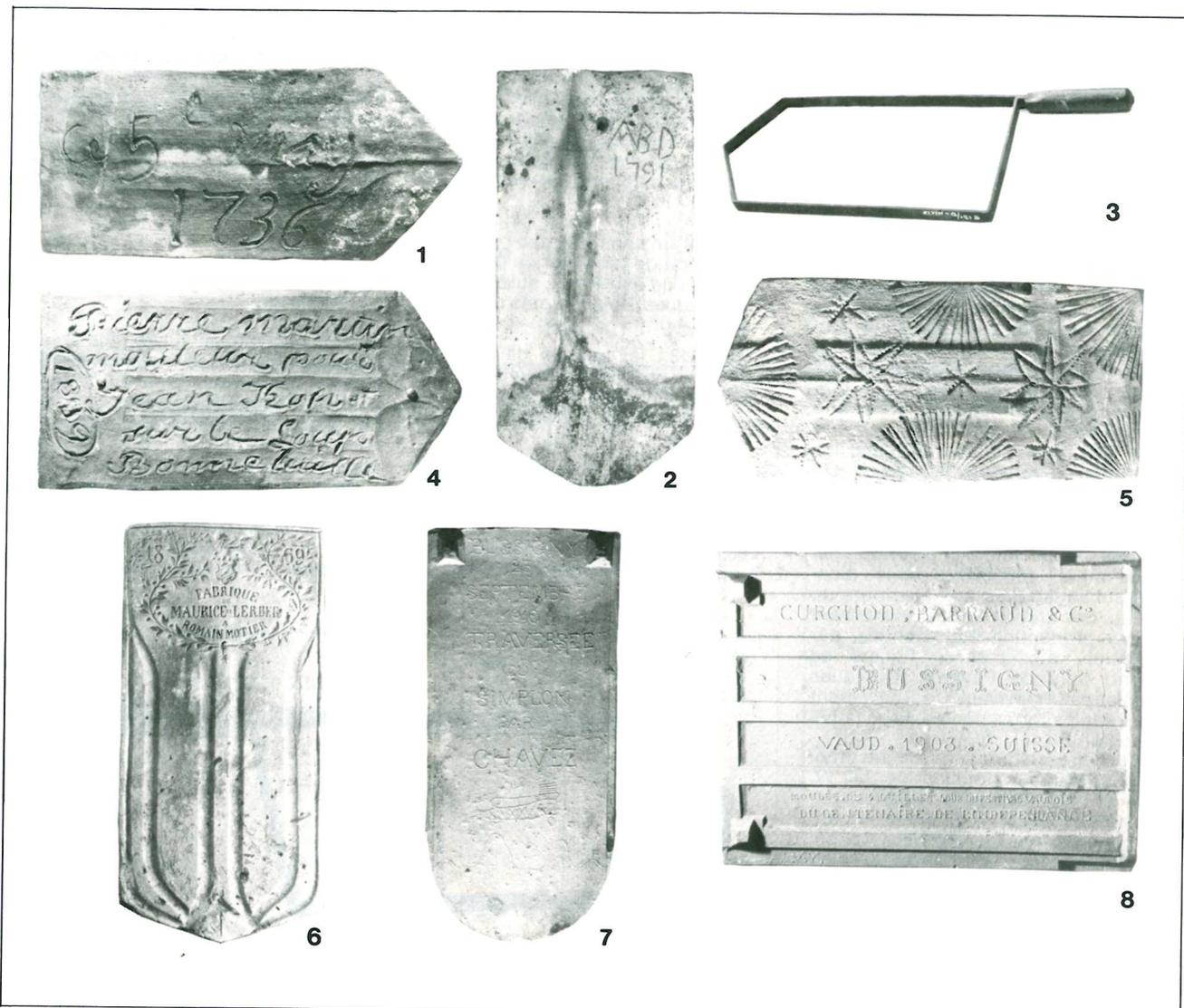


Fig. 2. Quelques formes typiques:

- 1 Le 5 mai 1736 un produit caractéristique du XVIII^e siècle: découpe très pointue, proportions massives, facture soignée (coll. serv. des bâtiments de l'Etat).
- 2 ABD 1791: une des rares tuiles datées de la fin du XVIII^e siècle, découpe tronquée, pâte claire (coll. P. Margot, Cully).
- 3 Moule à tuile, en fer: le mouleur remplissait l'intérieur de la forme posée sur une planchette avec de l'argile fraîche, et en lissait la surface avant de démouler. Les dimensions sont celles d'une tuile du début du XIX^e siècle (Musée du Vieux-Lausanne).
- 4 1839 — Pierre Martin mouleur pour Jean Kohler sur le Loup — Bonne tuile: cette tuilerie lausannoise est exploitée dès 1578 (coll. bât Etat).

- 5 Décor habituel des tuileries Zbinden de Payerne. De nombreuses tuiles de ce genre sont datées du début du XIX^e ou début XX^e siècle (coll. bât. Etat).
- 6 1869, fabrique de Maurice de Lerber à Romainmôtier. Modèle fabriqué à la presse, d'un jaune très clair. Stade extrême de l'ouverture de l'angle de la pointe (coll. bât. Etat).
- 7 Bussigny, 23 septembre 1910, traversée du Simplon par Chavez. L'événement, illustré, est transmis à la postérité par la filière de l'entreprise Barraud, à Bussigny. On invente à cette occasion une découpe nouvelle: l'arrondi en demi-cercle (coll. bât. Etat).
- 8 Curchod, Barraud & Cie. Bussigny. Vaud. 1903. Suisse. Moulée le 4 juillet jour du festival vaudois du centenaire de l'indépendance. ALVY: magnifique inscription commémorative au dos d'une copie mécanique de tuile romaine (tegula) destinée au Palais de Rumine, à Lausanne.

Les origines

Nous ne disposons que de très peu d'indications sur les types de couverture utilisés dans la préhistoire, mais tout laisse supposer que l'on a fait largement appel au règne végétal, pour constituer des toitures en chaume notamment.

Dès l'époque de la civilisation gallo-romaine (fin du I^{er} siècle avant J.-C. fin du III^e/IV^e siècle après J.-C.), les choses sont mieux connues tant par le témoignage de textes que par celui des vestiges archéologiques découverts. La technologie industrielle de la terre cuite

est transmise du monde méditerranéen au nord des Alpes. Les constructions sont alors couvertes d'un assemblage de grandes tuiles plates d'un profil caractéristique (tegula) dont les joints sont recouverts par une tuile en canal, ou demi-ronde (imbrex). (Fig. 3.)

Ce mode de couverture était tellement répandu dans l'Helvétie que ces vestiges, aujourd'hui aisément reconnaissables dans les champs, après les labours, permettent de localiser à coup sûr l'emplacement des anciens établissements ruraux romains. La production de ces tuiles, d'une qualité très remarquable, était locale. Divers fours ont

d'ailleurs été retrouvés dans nos régions (Avenches, Bellevue près de Genève).

L'existence de couvertures en tavailons est également attestée.

Pendant la période des invasions et de la christianisation du pays, les structures d'habitats romains sont bouleversées et abandonnées. On revient à un type d'architecture en matériaux légers, bois et terre battue, associé à des couvertures végétales sans doute très analogues à celles des périodes préhistoriques. Seuls les édifices officiels et religieux, construits dans la tradition romaine, ont laissé quelques traces, per-

mettant de constater la persistance de la couverture romaine jusqu'au milieu du XI^e siècle (Romainmôtier).

La tuile romaine nécessitait des charpentes très fortes, du fait de son poids. La pente des toitures restait faible, ce qui devait causer divers désagréments lors de fortes charges de neige. La construction des voûtes, nécessitant un toit plus abrupt, fut sans doute un autre facteur qui détermina l'abandon de ce type de couverture.

L'emploi des bardeaux se généralisa par la suite, interrompant momentanément l'histoire de la tuile locale.

Pendant ce temps, la tuile plate, rectangulaire, avec talon, apparaît en France. Il faut attendre le début du XIV^e siècle pour la voir venir chez nous, toujours liée à des édifices d'une certaine importance.

Dès 1301, on remplace à Chillon les couvertures de bardeaux, très combustibles, par de la tuile rectangulaire, vernissée avec des émaux au plomb. Perforée, elle était fixée aux lattages ou aux chevrons par un clou. De nombreux spécimens ont été découverts par les plongeurs subaquatiques aux alentours du château. Les archives nous apprennent que leur production était confiée, par convention, aux maîtres tuiliers de Romont, puis de Payerne. Quelques exemplaires survivent actuellement encore sur les fortes pentes de la cathédrale de Lausanne.

A l'abbaye cistercienne de Montheuron, en 1975, les fouilles de M. W. Stöckli ont fait apparaître de petites tuiles plates, rouges, à découpe en arc brisé, de 15,5 cm de large sur 1,5 cm d'épaisseur, dans des niveaux bien datés de la fin du XIV^e siècle. Cet autre

de l'architecture de nos régions. Ce modèle de tuile fut sans doute fabriqué par les moines eux-mêmes, calqué sur un modèle provenant d'outre-Jura.

Dès lors, l'usage de la tuile plate tend à se généraliser, remplaçant progressivement les bardeaux ou ancelles.

A défaut de tuiles bien datées, les textes nous renseignent sur cette évolution :

- en 1459, un nommé Amiet reçoit l'autorisation de fabriquer de la tuile au hameau de Fiez-Pittet, qui devint par la suite Les Tuileries près de Grandson;
- en 1518, la tuilière de Payerne devient propriété communale (de 1790 à 1944, elle était exploitée de père en fils par la famille Zbinden) (fig. 3: 5);
- dès 1664, les tuiles du château de Chillon proviennent de Coudrée (Perroy), puis de Rolle.

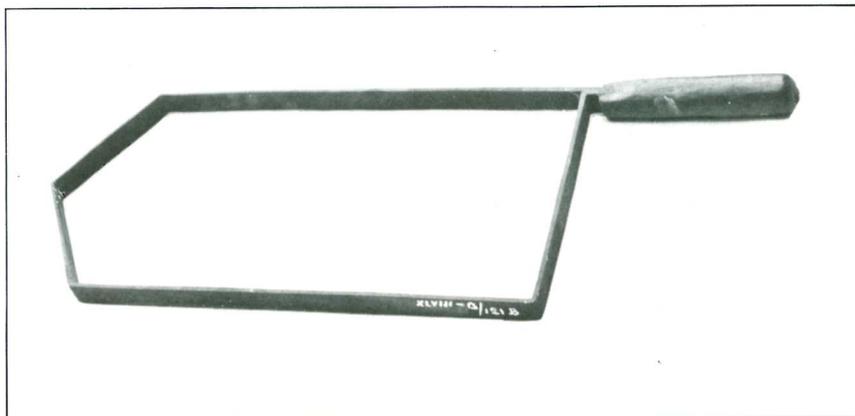
Les tuiles sont moulées à la main (fig. 2:3), cuites dans des fours artisanaux; à

tion des tuiles d'origine a bien entendu diminué, laissant place à des modèles étrangers à la région. Ce phénomène a été accentué par les productions industrielles, à la fin du XIX^e siècle et au XX^e siècle. Une aquarelle du XVIII^e siècle représentant la foire de Bex (fig. 1) illustre fort bien l'aspect uniforme, mais nuancé de toiture à toiture, des colorations de cette époque.

Formes et découpes de l'artisanat à l'industrie

Il est possible de suivre plus précisément l'évolution des modèles de tuiles du XVI^e siècle jusqu'à la fin de la production artisanale, au début du XX^e siècle, grâce aux nombreuses dates laissées sur leur production par les *mouleurs de tuiles*.

Rompant de temps à autre la monotonie de leur fastidieux travail de façonnage et de manutention des milliers de tuiles que nécessitait une toiture, les mouleurs traçaient, dans l'argile



témoignage archéologique nous révèle l'importance du rôle joué par les congrégations monastiques, en l'occurrence les moines cisterciens, dans l'histoire

la campagne, ce travail est fait par les paysans eux-mêmes pendant la mauvaise saison, en annexe aux travaux agricoles. La production est donc locale, facilitée par les innombrables dépôts argileux glaciaires, alluviaux ou molassiques que possède notre canton. Rares sont les communes vaudoises où l'on ne trouve pas un, voire plusieurs lieux-dits du genre « La Tuilière » ou « en Thioleyres », rappelant les lieux d'extraction et de production anciens.

La diversité de ces gisements, combinée avec la variation des techniques de cuisson, est à l'origine de la palette des couleurs que l'on rencontre sur nos toitures anciennes, qui donnait une part essentielle de leur caractère aux bourgs, des diverses régions du canton.

Les rouges orangés et violacés caractérisent la région lausannoise et le Gros-de-Vaud, le Nord vaudois et la Broye. L'Est vaudois, Lavaux, la Côte et les pieds du Jura ont des teintes plus claires, allant du rose saumon au jaune clair.

Il s'agit bien entendu des teintes dominantes, qui sont celles des tuiles non patinées par les agents atmosphériques et végétaux.

A leur origine, les toitures étaient de couleur plus homogène qu'actuellement, puisque le lot de tuiles les recouvrant provenait, pour tout un village, du même lieu d'extraction, et était cuit avec la même technique.

Après trois ou quatre cents ans d'entretien et de réparations, la propor-

fraîche, leur nom ou un commentaire souvent très précieux pour l'histoire de la tuile. En voici quelques exemples :

- Musée de Nyon, sur une tuile du XVIII^e siècle: «Merde pour toi la tuile.»
- Musée du Vieux-Moudon: « Les filles et les tuiles sont nécessaires à une maison tous les ans, tous les jours, toutes les heures, 1779. J.-D.»
- Collection service des bâtiments de l'Etat, sur une tuile faite à la main: «Juillet 1916: après 135 jours de lutte acharnée les Allemands n'ont pu reprendre Verdun. Vive la France.» (Provenance: cure de Dom-martin.)

Cette tradition s'est maintenue jusque vers 1945 dans certaines productions industrielles, où un rouleau, placé à la sortie de la filière de production, imprimait le résumé des événements historiques à la face intérieure des tuiles:

- Barraud et Cie S.A., Eclépens: «Démission du chef de l'armée suisse, général Guisan, le 20 août 1945.»

Ces inscriptions permettent donc de dater les terres cuites et, parfois, de connaître leur provenance.

Nous avons procédé à l'étude de plus d'une centaine de ces tuiles, heureuse-

<p>Du 1^{er} au début du XI^e</p>	<p>Tuiles romaines</p>						
<p>XII</p>	<p>Couvertures végétales</p>	<p>Bardeaux ou ancelles ou tavillons (le nom varie suivant l'époque et la région)</p>					
<p>XIII</p>		<p>Chaume</p>					
<p>XIV</p>	<p>Tuiles plates manuelles</p>						
<p>XV</p>		<p>Découpe en arc brisé</p>					
<p>XVI</p>							
<p>XVII</p>		<p>Découpe droite</p>					
<p>XVIII</p>		<p>Découpe pointue</p>					
<p>XIX</p>	<p>Industrialisation Chemin de fer</p>	<p>Découpe arrondie</p>					
<p>XX</p>	<p>Tuiles plates mécaniques</p>	<p>Découpe tronquée</p>					
<p>Types conformes à la tradition XVI^e XIX^e s.</p>		<p>Découpe arquée</p>					
		<p>Découpe pointue ouverte</p>					

Fig. 3. Typologie et historique de la tuile vaudoise.

ment conservées au service des bâtiments de l'Etat, dans divers musées locaux (Nyon, Moudon) et collections privées.

Nous avons pris en considération les critères suivants:

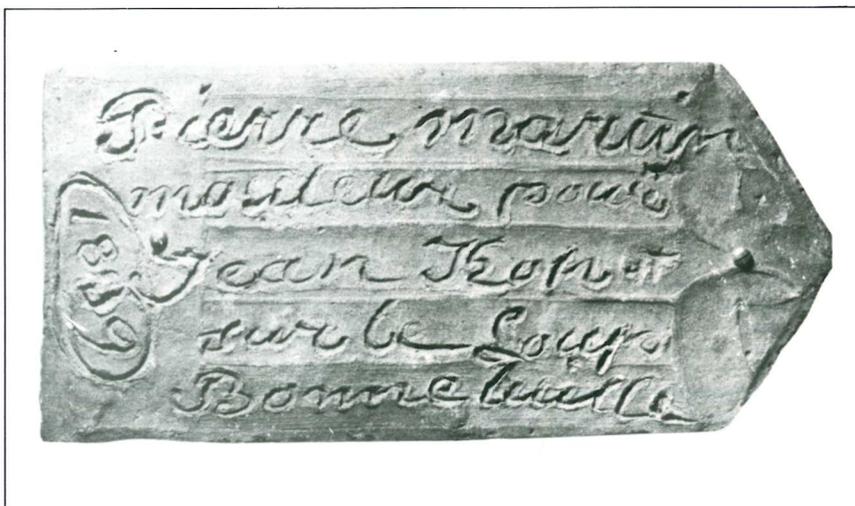
- forme de la découpe, angle d'ouverture de la pointe;
- dimensions (longueur à la pointe, à la naissance de la découpe, largeur, épaisseur);
- particularités de la surface du pureau (stries, gouttières, ondulations);
- couleurs;
- provenance et datation.

Il apparaît ainsi que le modèle le plus répandu chez nous est la tuile à *découpe pointue*. (Fig. 2: 1, 4, 5.)

graphiques, on posait chez nous les tuiles en lignes, dans le sens de la pente, du XV^e siècle jusqu'aux XVIII^e-XIX^e siècles. Le recouvrement était ainsi très faible, et l'étanchéité entre deux tuiles du même rang était assurée par un petit tavillon posé sous la jointure. Ces toitures, de faible poids, constituent encore le mode de couverture traditionnelle le plus courant outre-Sarine; la limite sud de sa répartition coïncide à peu près avec la frontière linguistique. On en retrouve quelques exemplaires dans la région de Payerne et sur la rive nord du lac de Neuchâtel, toujours pour des constructions légères.

Dans ce système, il est essentiel de concentrer les écoulements sur le milieu de la tuile, d'où une découpe pointue à angle assez fermé, et des dispositifs destinés à concentrer le ruissellement vers la pointe: gouttières tra-

Un précurseur de l'industrie de la tuile, *Maurice de Lerber*, à Romainmôtier, produit entre 1860 et 1880 environ, un modèle pressé à la machine, nanti de cannelures d'écoulement divergentes très étudiées. Ce changement de la production semble être également lié à la révolution industrielle du canton de Vaud dans le dernier quart du XIX^e siècle. (Fig. 2: 6.)



La découpe en *demi-cercle* ou *arrondie* est inconnue chez nous dans les productions manuelles. Cette forme a été reprise lors des premières productions mécaniques à la filière, au début du XX^e siècle (fig. 2: 7). On assiste alors à une véritable explosion des formes et découpes, les fabricants proposant à leur clientèle des modèles inspirés des dernières productions manuelles (jusque vers 1917) ou des éléments d'origine étrangère, voire antique.

La reprise des styles historiques en architecture se fait sentir alors dans les détails de la toiture:

- on produit à Bussigny en 1900 une tuile à découpe en arc brisé, émaillée (rappel du XIV^e à XVI^e siècle);
- en 1903, production mécanique de tuiles romaines, destinées au palais de Rumine à Lausanne. (Fig. 2: 8.)

Il convient de mentionner encore *les tuiles plates à pointe tronquée*, de couleur généralement claire (jaune, beige, rose saumon) que l'on retrouve sur les bords du Léman, dans l'Est vaudois et, parfois, au pied du Jura. Connues de la fin du XVIII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elles révèlent l'influence des zones frontalières françaises. Ce modèle est en effet typiquement savoyard et a été probablement importé, traversant le lac sur les barques du Léman,

L'angle d'ouverture de la pointe, très fermé à l'origine (tradition de la découpe ogivale) s'ouvre soudain à partir du milieu du XIX^e siècle. A cette période apparaissent les découpes *arquées*, inexistantes auparavant.

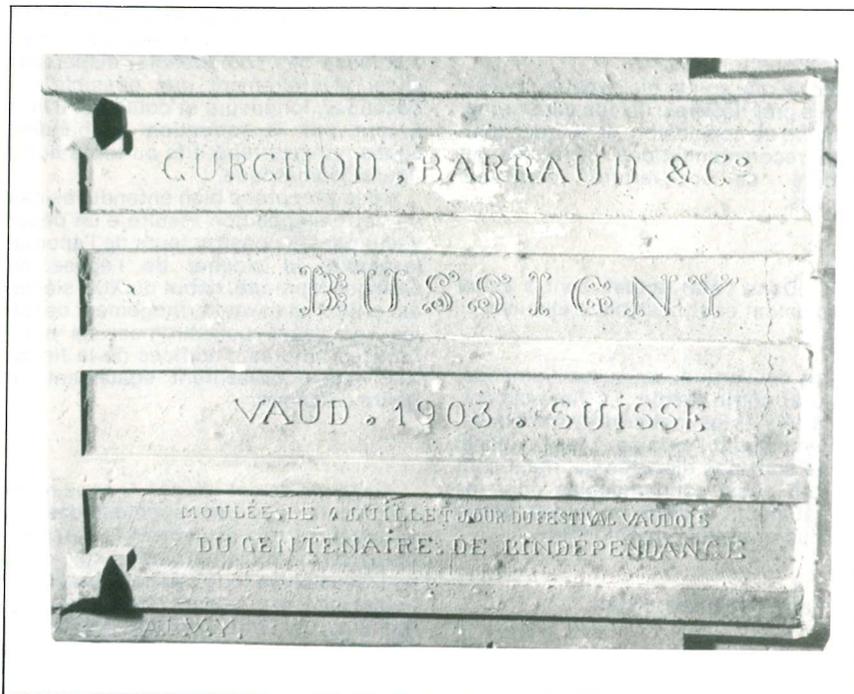
Il est possible de trouver une explication à ce changement brusque de forme, par une modification des modes de couverture:

- à en juger par les gravures anciennes et autres présentations icono-

cées avec le doigt, stries convergentes, etc.

Dès l'introduction du recouvrement en quinconce, alternant d'un rang à l'autre, il devenait au contraire important d'amener l'écoulement des eaux, non pas à la pointe de la tuile, qui coïncide avec la jonction des deux tuiles du rang inférieur, mais sur les bords, pour tomber autant que possible sur le milieu du pureau inférieur.

D'où l'apparition de tuiles à découpes *arquées* ou à pointes très ouvertes.



avant d'être produit directement chez nous. (Fig. 2: 2.)

La tuile ronde, demi-ronde ou tuile-canal, à ne pas confondre avec la tuile d'arête, qui est notablement plus grande, est peu répandue.

Remontant la vallée du Rhône, sa répartition se limite à la Côte, et se termine aux alentours de Rolle. Sa teinte reste également très claire. L'évolution de ce modèle, rarement daté, est mal connue.



Tuiles modernes et bâtiments anciens

Si nous regardons quelle a été la destinée des modèles de tuiles évoqués au chapitre précédent sur nos toitures, nous constatons dans bien des cas que l'histoire récente des couvertures vaudoises révèle plus de défauts que de qualités.

La création des lignes de chemin de fer, dès le milieu du XIX^e siècle, concentra l'activité des tuileries le long des axes de transport, causant la disparition des types de tuiles locaux. L'industrialisation, en épuisant les petits gisements d'argile, a contribué à brouiller la carte des couleurs par une production uniformisée.

Nous ne nous étendons pas sur les tuiles flamandes, tuiles Jura et autres modèles en béton, qui sont totalement incompatibles avec les bâtiments anciens, ceci bien entendu dans la mesure où l'on cherche à retrouver leur aspect original.

Un autre phénomène, lié au progrès de la technologie, cause encore maintenant un fort préjudice au cachet de nos bourgs: il s'agit de l'engobage qui constitue un progrès important, puisqu'il permet l'application d'un enduit résistant mieux aux intempéries. Malheureusement pour l'esthétique historique, les teintes utilisées, trop sombres, et leur aspect souvent brillant (terra sigillata) conviennent très mal au voisinage des tuiles anciennes. Souvent connues sous le nom de «tuiles vieilles» et prescrites à ce titre par de nombreux règlements communaux de police des constructions, elles présentent un aspect particulièrement déplorable quand une opération d'entretien de toiture les a groupées en bandes verticales, en remplacement de vieilles tuiles trop dégradées.

Le recours à la récupération de tuiles locales, toujours plus rares et en mauvais état, ne peut pas tout résoudre. Conscients de ce problème, les fabricants s'emploient maintenant à offrir à leurs clients des palettes de teintes plus compatibles avec les matériaux anciens, et ceci par le biais d'un engobage mat, de traitements chimiques des surfaces ou de mélanges des terres, desti-

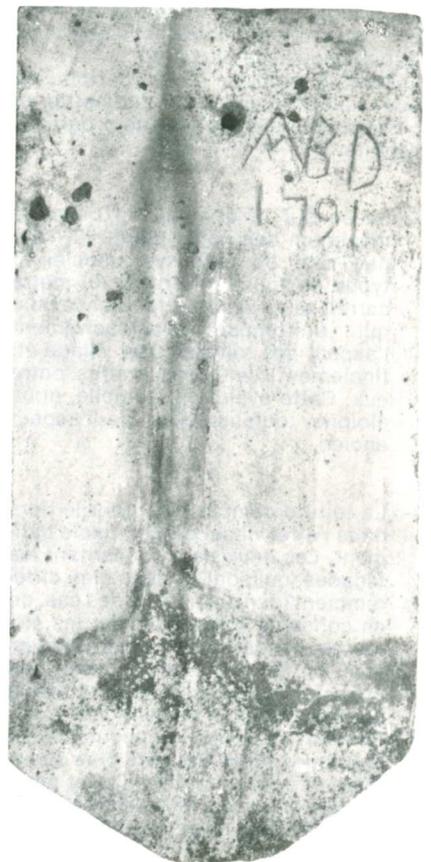
nés à teinter la tuile dans la masse elle-même.

Il en résulte actuellement deux tendances:

- les tuiles s'approchant des formes et des teintes brutes des tuiles anciennes, non patinées;
- les tuiles imitant l'aspect actuel des tuiles anciennes patinées par les agents végétaux et atmosphériques.

Nous condamnons résolument cette seconde tendance, qui relève davantage des techniques du camouflage militaire que de la restauration de monuments anciens. En voulant imiter les algues, champignons, mousses et lichens, ces produits présentent des teintes sombres; cet effet sera encore aggravé par la patine naturelle et les résidus de la pollution atmosphérique, qui s'y installeront de toutes manières, donnant une tuile toujours plus noircie.

Nous pensons au contraire qu'il faut aborder le problème des toitures comme celui de la restauration du reste du bâtiment, à savoir pratiquer l'entretien ou le rétablissement d'éléments



dans le respect de l'intention de ceux qui l'ont créé et modifié, à l'exclusion de tout pastiche ou faux-vieux. Huit siècles d'histoire locale de la tuile sont là pour nous prouver que la terre cuite vieillit fort bien à l'air du temps et qu'il n'est nul besoin de lui donner prématurément l'aspect de la suie!

Il existe maintenant une gamme très acceptable de tuiles s'apparentant aux produits anciens, susceptible de résoudre pratiquement tous les problèmes. A l'art du couvreur de faire le reste, et ce n'est pas la part la moins importante...

Les couvreurs rencontrent en général trois genres de situations :

- l'entretien des toitures, nécessitant le remplacement périodique d'un nombre de tuiles limité;
- la réfection complète d'une toiture, avec réemploi des tuiles de l'ancienne couverture, complétées par de nouvelles tuiles;
- la réfection complète d'une toiture, remplacement de toutes les tuiles anciennes par un nouveau modèle.

Il peut se présenter bien entendu tous les types de situations intermédiaires.

Pour améliorer l'esthétique de la toiture, et, par là même, pour veiller au cachet de la maison, on choisit habituellement les nouveaux éléments en fonction de la teinte moyenne des tuiles existantes, ou de celles des toitures avoisinantes et on disperse très soigneusement les matériaux nouveaux venus.

On obtient ainsi un *discret bariolage*, très traditionnel, qui s'inscrit dans l'évolution logique de la toiture et de l'histoire de la tuile vaudoise, telle que nous l'avons esquissée plus haut.

C'est la solution passe-partout, la plus facile et la moins compromettante. Elle présente à nos yeux deux défauts majeurs :

- basée sur le principe du mélange maximum des constituants (il n'est pas rare de recenser jusqu'à 10 types de tuiles différents au mètre carré!) elle vise un effet d'ensemble qui uniformise progressivement l'aspect des toitures d'un village et, finalement, celui des bourgs entre eux. Cette évolution, actuelle, nous éloigne toujours plus de l'aspect ancien.
- La toiture compte bien pour le tiers dans l'effet visuel produit par le bâtiment. Les deux tiers concernant les façades, qui sont traitées bien différemment (dans la plupart des cas, on en conserve soigneusement les éléments, encadrements, menuiseries, etc.), on les restaure et souvent, on pousse le souci jusqu'à retrouver la couleur d'origine des enduits. Pendant ce temps, on accumule sur le toit des tuiles toujours plus disparates et pour produire un effet pittoresque, on conserve les éléments les plus corrodés, donc les plus fragiles.

Nous préconisons une autre solution, tendant à retrouver la couleur d'origine de la toiture.

Cette opération peut être faite en une fois, à l'occasion d'une rénovation complète ou, progressivement, en cours d'entretien. Parmi les modèles de tuiles produits aujourd'hui, il est possible de trouver toutes les teintes nécessaires pour assurer une transition harmonieuse entre les éléments qui ont survécu au tri et la dominante originale. Cette méthode est basée sur l'élimination des modèles et couleurs inadéquats et leur remplacement par des tui-

les qui donneront, dans la plupart des cas, des teintes plus claires et plus franches à nos toitures.

Quelle que soit la philosophie choisie par les propriétaires, il nous paraît utile, en guise de conclusion, de donner quelques recommandations générales en matière de couverture d'édifices anciens.

A. Dans l'état actuel, sont à éviter absolument et si possible à éliminer

- les couvertures en tuiles flamande, jura, pétrin, béton. Le fibro-ciment, la tôle et les matières synthétiques, remplaçant l'ardoise et les tavillons, ne sont pas discutés ici, mais sont tout aussi condamnables pour les bâtiments anciens ou faisant partie d'un ensemble traditionnel.

— Parmi les tuiles plates :

- la découpe demi-ronde (n'a jamais existé dans les fabrications manuelles chez nous);
- les reliefs trop prononcés (cannelures);
- les engobes brillantes et sombres;

— les tuiles complètement corrodées ou attaquées par la végétation, à tel point qu'on ne puisse discerner leur couleur d'origine;

— les tuiles d'arêtes à emboîtement proéminent;

— le transfert des tuiles de récupération d'une zone de coloration à une autre. Exemple: couvrir un bâtiment du Gros-de-Vaud avec des tuiles claires de la Côte;

— les palettes de teintes présentant de grands contrastes. Exemple: tuiles rouges sur un fond jaune-rose;

— les tuiles d'arêtes, tuiles pour demie, etc., d'une autre teinte que le reste de la toiture.

B. Lors du choix des tuiles de remplacement, il convient de tenir compte des données suivantes :

— suivant la région et l'altitude, justification éventuelle d'un retour aux bardeaux ou à l'ardoise;

— date du bâtiment;

— date des différents modèles de tuiles existant sur le toit; type et couleur des plus anciennes, qui ne sont pas forcément les plus nombreuses;

— observation des couleurs locales et régionales: voir la partie cachée des pureaux de la tuile; les chapes (revêtement vertical des pignons exposés aux vents et aux pluies) sont souvent de très bons exemples.

C. Lors de la mise en place des tuiles, il faut veiller à une répartition harmonieuse des composants, dispersant aussi aléatoirement que possible les découpes, longueurs et couleurs. Eviter à tout prix la formation de bandes, lignes rythmes répétitifs ou toute autre figure géométrique.

Nous exceptons bien entendu les cas où cette disposition résulte d'un décor voulu par les constructeurs de l'époque (exemple: le clocher de l'église de Granges-Marnand, début du XIX^e siècle, est orné d'un savant arrangement de tuiles vernissées polychromes; de nombreuses toitures d'édifices de la fin du XIX^e siècle présentent également ce genre de décor).

Au terme de cet exposé, il nous reste à souhaiter que ces recommandations ne touchent pas seulement les propriétaires de monuments prestigieux, mais qu'il sensibilise tous ceux qui tiennent à préserver la valeur historique et humaine de notre héritage architectural; dans cette optique, il est essentiel que les fabricants que nous avons conseillés dans l'élaboration des modèles disponibles actuellement, continuent à soutenir et comprendre nos efforts, en maintenant cette production au même prix que les matériaux courants.

BIBLIOGRAPHIE

Encyclopédie du canton de Vaud, volume III; les artisans de la prospérité, Lausanne 1972, pp. 134-136.

M. Grandjean, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, tome I, la ville de Lausanne, Bâle 1965, pp. 46 à 50.

R. Jaccard, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud*, Lausanne 1959, p. 68; pp. 120 à 122.

P. Mottaz, *Dictionnaire historique, géographique et statistique du canton de Vaud*, Lausanne 1921, tome III, pp. 399-400.

A. Naef, *Chillon*, tome I la Camera Domini, Genève 1908, p. 70; note 32.

A. Naef, *Château de Chillon*, conférence, tome I, Lausanne 1929 passim; voir plus spécialement pp. 51 à 97, le donjon.

A. Naef, *conférence*, tome II, Lausanne 1939, la tour du Duc, p. 188.

A. Naef, *Guide à l'église de Romainmôtier*, Lausanne 1916, p. 15.

D. Paunier, *un four de tuilier gallo-romain à Bellevue*, Genova, tome I 1972, pp. 68 à 81.

M. Vallery-Radot, *Les toits dans le paysage*, «La Maison de Marie-Claire», Paris 1977.

Pour tout complément d'information, s'adresser à:

Section des Monuments historiques
Place de la Riponne 10
1005 **Lausanne**